

*Affaires courantes*

Les pétitionnaires s'inquiètent de la décision du gouvernement de réduire l'aide financière qu'il accorde à la GRC. Ils font ressortir toute une série de conséquences, comme l'augmentation de la criminalité, que pourrait entraîner la diminution de l'aide consentie à ce corps policier par le gouvernement central.

Ils pressent simplement le gouvernement de rétablir le financement de la GRC à un niveau convenable.

## VIA RAIL

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par 70 personnes environ.

Les pétitionnaires proviennent de diverses localités comme Surrey, Vancouver, Edmonton, Thorhild, en Alberta, Burnaby, Redditt, en Ontario, Kamloops, Kenora, Kitimat et Calgary.

Ces gens-là sont des défenseurs du service voyageurs de VIA Rail. Ils pressent le Parlement d'appuyer le plan du NPD visant à rétablir les services de VIA Rail qui ont été supprimés le 15 janvier 1990, ainsi qu'à maintenir et à améliorer les services dans les régions éloignées qui en ont besoin. Ce plan vise en outre à confier un mandat législatif à VIA Rail et à mettre à sa disposition les ressources qu'il lui faut pour se moderniser de manière à ne plus rien avoir à envier aux services voyageurs du reste du monde occidental.

Ces pétitionnaires veulent remettre le Canada sur les rails.

[Français]

## LE PROGRAMME DE SUPPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, je prends la parole, conformément à l'article 36 du Règlement, pour présenter une pétition qui m'a été envoyée récemment par plusieurs fonctionnaires d'Emploi et Immigration Canada, de la circonscription de Drummond, concernant le Programme de supplément de rémunération. Les pétitionnaires prient humblement la Chambre des communes d'ordonner au gouvernement, comme le lui dicte son devoir, de révoquer sa décision unilatérale de supprimer le Programme de supplément de rémunération dans le cadre de l'assurance-maladie, rétroactivement au 1<sup>er</sup> décembre 1990, et ce sans perte de bénéfices.

[Traduction]

## LA LOI DES ALIMENTS ET DES DROGUES

**M. Murray W. Dorin (Edmonton—Nord—Ouest):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition signée par des habitants d'Edmonton, de Calgary, de Red Deer et de Calmar, en Alberta, qui pressent le gouvernement d'adopter une loi forçant les fabricants à dresser une liste des ingrédients et des additifs alimentaires qui entrent dans la composition d'aliments préparés et obligeant les restaurateurs ainsi que les détaillants de denrées alimentaires à fournir aux clients qui en font la demande une liste de ces ingrédients et additifs.

C'est une pétition que j'appuie sans réserve. J'invite le gouvernement à modifier les règlements sur les aliments et drogues afin de prévenir le décès de gens par suite de réactions dues à des allergies.

## LE DRAPEAU CANADIEN

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole pour présenter une autre pétition aujourd'hui.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre d'adopter un projet de loi visant à criminaliser la destruction ou la profanation du drapeau du Canada.

La pétition est signée par de nombreux résidents de Kingston et les Îles.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**M. le Président:** Toutes les questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord!

**M. le Président:** Passons à l'ordre du jour.

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, je voudrais vous demander de statuer sur une question immédiatement. Mon collègue de Kingston et les Îles demandera également la parole sur ce point de procédure, tout comme mon collègue d'Ottawa—Vanier.

Nous nous opposons à ce que cette motion soit mise. . .

**M. le Président:** Le député pourrait peut-être attendre un instant.

Grâce à la courtoisie des députés, j'attends un rappel au Règlement. Je devrais probablement passer à l'ordre du jour pour voir de quoi il s'agit.